

## **Atelier adéquation formation emploi à l'ESSA**

L'atelier d'évaluation de la formation au sein de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques s'est déroulé comme prévu du 28 au 30 juin 2017 à l'ESSA.

Nous tenons à remercier ici ceux ou celles qui ont participé activement et d'une façon franche et cordiale à ces trois journées d'analyse du contexte, d'identification des lacunes, de formulation d'action pour aboutir à un plan opérationnel de réorganisation de la formation au sein de l'ESSA.

Plus particulièrement nous tenons à adresser nos sincères remerciements à :

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle
- Monsieur le Directeur de l'accréditation et de l'assurance qualité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Monsieur le Vice Président chargé de la Formation et de la Recherche de l'Université d'Antananarivo et le Président de l'Université d'Antananarivo
- Tous les présentateurs notamment le représentant du Syndicat des Ingénieurs Agronomes de Madagascar et la représentante de l'Association des Directeurs des Ressources Humaines de Madagascar
- Tous les représentants des institutions utilisatrices des diplômés de l'ESSA notamment Le groupe BASAN, Le Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Le ministère de l'économie, La Maison du Petit Elevage, le groupe SMTP notamment Agrival et Agrivet, Le Silo National des Graines Forestières, La fondation pour les aires protégées de Madagascar, FORMAPROD, Le Ministère de l'Ecologie, de l'Environnement et des Forêts et La Direction Générale des Forêts, l'Ordre des Ingénieurs de Madagascar, Homeophrama, Les anciens de l'ESSA, etc . . .
- Tous les membres de l'équipe organisatrice (personnel administratif et technique, Enseignants chercheurs, Etudiants dont ceux de la Licence 1 en Sciences Agronomiques et Environnementales (Mention SAE) ainsi que les étudiants de Master 2 Mention Industrie Agricole et Alimentaire.

